

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

DIRECTEUR : PIERRE LAFITTE

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).

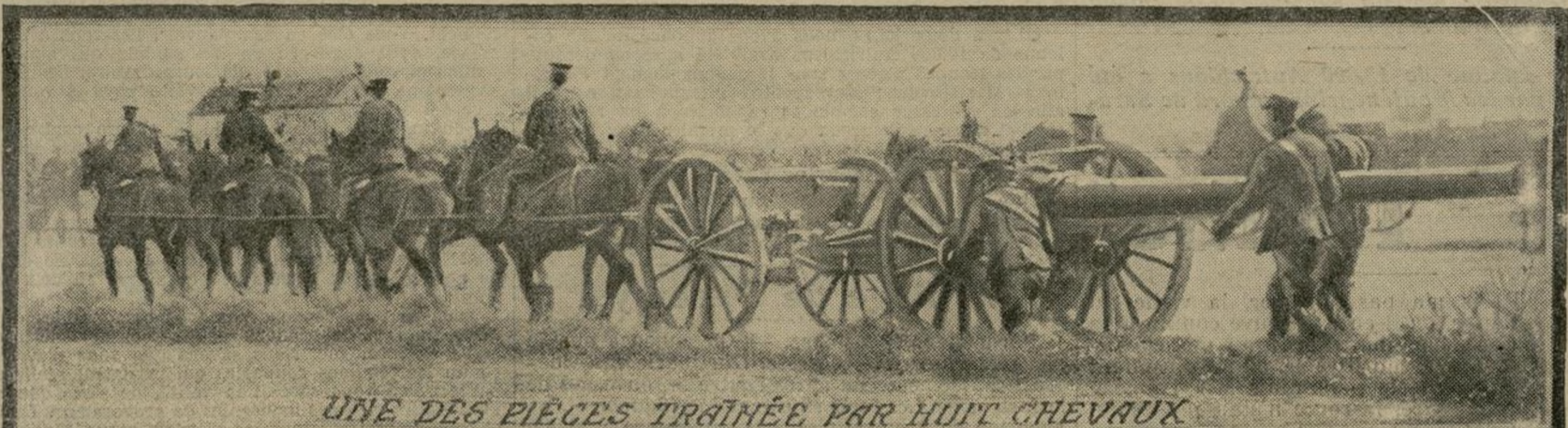
88, Avenue des Champs-Élysées, PARIS

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

TÉLÉPHONE (5 lignes)
Wagram 57-44, 57-45.
Adresse Télégraphique : EXCEL-PARIS

LA GROSSE ARTILLERIE ANGLAISE EN CAMPAGNE



UNE DES PIÈCES TRAINÉE PAR HUIT CHEVAUX



CHEVAUX DE L'ARTILLERIE LOURDE ANGLAISE



UNE PIÈCE EN POSITION

Plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de signaler l'efficacité des tirs de l'artillerie anglaise. Lors des derniers combats, nos alliés utilisèrent sur certains points leurs grosses pièces d'artillerie lourde. Les ennemis eurent à souffrir du feu de ces pièces, qui causèrent, en effet, des ravages énormes. On voit ici les évolutions et la mise en batterie de quelques-uns de ces gros canons anglais.

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

La journée

du 13 Octobre

Nous avons progressé entre Arras et Albert, dans la région de Berry-au-Bac, au sud de la route de Verdun à Metz, et dans la région d'Apremont.

Lille a été occupée par un corps d'armée allemand.

Le gouvernement belge a quitté Ostende pour le Havre, où il s'installe. Le roi de Belgique reste à la tête de son armée.

Le croiseur russe Pallada a été coulé avec son équipage par un sous-marin allemand dans la Baltique.

Une colonne de 18.000 Autrichiens a été battue par les Monténégrins au nord de Sarajevo.

Le "Taube"

Paris n'a pas eu, hier, la visite du « Taube » : il en a éprouvé comme une légère déception. Il n'aurait pas été fâché de voir nos escadrilles le punir durement de ses derniers assassinats. Mais le « Taube » ne s'est pas montré, la route n'était plus sûre.

C'est, en vérité, un étrange animal, emblème du pays qui a construit son odieuse carcasse. L'Allemagne l'affubla du doux nom de « pigeon », non point pour faire rêver les Gretchen sentimentales dont les yeux bleus suivaient son essor dans les airs, mais pour masquer hypocritement les desseins auxquels on le réservait. Le « Taube » n'a du pigeon que l'apparence; en fait, il a l'instinct de l'épervier, la froide cruauté du vautour. Il ne roucoule pas; il bourdonne, et ce bourdonnement annonce le crime. Il est sournois : pour approcher impunément sa proie, il se dissimule très haut derrière le rideau des nuages, il n'affronte le ciel clair que lorsque nul ennemi n'apparaît à l'horizon. Il est lâche; car il laisse tomber la mort sur des choses et des êtres sans défense : une cathédrale où des parents viennent prier pour leurs enfants en péril, un passant, une femme, une fillette qui n'ont fait aucun mal à son maître.

Et l'on comprend qu'il ait ces vices. Il est le produit d'un vol. Il est la copie d'un oiseau magnifique, issu naguère du génie français. Lorsque notre Avion naquit et grandit, il suscita dans nos cœurs des espoirs infinis. Nous l'avons salué comme un messager de paix et de bonheur universels; il nous rapprochait des cieux où l'on place le royaume idéal de la bonté, de la beauté, de la justice et du droit. Des étrangers vinrent des quatre coins du monde admirer ses progrès; nos voisins d'outre-Rhin, fidèles à leurs traditions de rapine, dessinèrent sa silhouette élégante, son fuselage, ses ailes, les organes de son moteur, et, revenus chez eux, assemblèrent un moteur, des ailes, un fuselage analogues. C'est ainsi qu'ils procédaient dans leurs entreprises industrielles; ils « empruntaient » à Paris ses modèles et les exécutaient à la mode de Berlin. Pour l'Avion, l'aspect fut le même; mais combien l'esprit en est différent! L'Avion est devenu le « Taube » : c'est tout dire.

Sur les champs de bataille, le « Taube » s'efforce de surprendre et de dénoncer les évolutions de nos troupes; mais lorsque l'Avion surgit, le rapace fuit à tire d'ailes, à moins que l'Avion ne lui barre la route ou ne fonde sur lui et ne l'abatte pantelant.

Dimanche, à Paris, le « Taube » s'est associé quatre larrons pour commettre ses attentats : mais les Parisiens n'ont pas toujours l'humeur souriante; las de l'avoir vu trop souvent, ils ont demandé à ceux qui ont charge de leur sécurité de les débarrasser du vilain oiseau. C'est fait, ils se savent protégés.

Nos lecteurs ont remarqué, dans le numéro d'Excelsior d'hier, aux pages 5 et 8, deux ombres informes, sans titres ni légendes : c'était l'emplacement de deux photographies que, tard dans la soirée, le bureau de la presse du gouvernement militaire de Paris nous avait prié de supprimer. Estimant que l'attribution d'un document émouvant doit s'effacer devant un intérêt supérieur, nous avons immédiatement désigné au désir qui nous était exprimé. Il en est de même des « blancs » qui apparaissent parfois dans le texte; il y avait là des dépêches et des informations qui ont disparu pour les mêmes raisons.

Nouvelle défaite des Autrichiens par les Monténégrins

ROME, 13 octobre (Dépêche Havas). — On mande de Scutari au *Corriere d'Italia* qu'une sanglante rencontre a eu lieu au nord de Sarajevo, entre une colonne de 16.000 Autrichiens, pourvue de 6 batteries d'artillerie de montagne et les troupes monténégrines.

Après une demi-journée d'attaques et de contre-attaques, le général Vukotich a donné l'ordre d'assaut général.

Les Autrichiens ont perdu 2.500 hommes et une batterie d'artillerie. Les Monténégrins ont eu 300 morts et blessés.

Les généraux monténégrins Medanitza et Goinich ont été blessés.

[Il y a deux jours, nous avons annoncé qu'une colonne de 10.000 Autrichiens avait été mise en déroute par les troupes placées sous le commandement du général Martinovitch; la rencontre à laquelle il est fait allusion ci-dessus semble se rapporter à un nouveau combat aussi malheureux que le premier pour les Autrichiens.]

Les Monténégrins devant Raguse

Une dépêche de Cettigné, du 12 octobre, annonce qu'une colonne serbo-monténégrine, opérant en Herzégovine, a commencé à attaquer Raguse.

Le siège de Przemysl

PÉTROGRAD, 13 octobre. — On annonce que le siège de Przemysl progresse. L'artillerie russe détruit rapidement l'un après l'autre les ouvrages de la forteresse. Les forts ripostent énergiquement. La garnison de Przemysl n'est pas supérieure à 30.000 hommes. Ses fortifications, dont la construction a duré plus de dix ans, sont constituées par une combinaison savante de défenses naturelles et artificielles.

Les dernières paroles du roi Carol

ROME, 13 octobre. — On mande de Bucarest au *Secolo* que le roi Carol, avant de mourir, aurait dit devant M. Bratianu et d'autres personnes réunies à son chevet :

Je tiens particulièrement à ce que vous sachiez que je ne suis pas adversaire de la réalisation de notre idéal national.

Le nouveau roi de Roumanie prête serment

BUCAREST, 13 octobre (Dépêche de l'Information). — Le roi Ferdinand a prêté serment hier devant le Parlement. Un accueil chaleureux lui a été fait. On a applaudi notamment le passage de sa déclaration où il a dit qu'il servirait son pays en bon Roumain.

La reine Marie a été l'objet de manifestations enthousiastes.

La santé du marquis di San Giuliano

ROME, 13 octobre (Dépêche de l'Information). — Les médecins qui soignent le marquis di San Giuliano ont communiqué, la nuit dernière, le bulletin de santé suivant :

« Le ministre des Affaires étrangères souffre, depuis les premiers jours de septembre, d'attaques répétées de goutte articulaire avec fièvre. »

« Depuis plusieurs jours se sont manifestés les premiers symptômes de faiblesse du cœur. »

« Ce matin, après une nuit sans sommeil et agitée, est survenue une crise d'évanouissement qui a duré plusieurs heures. »

« Ce soir, quoique l'état reste grave, on note une légère amélioration progressive. »

« Température, 36°8; pouls, 110; respiration, 24. »

« Signé : MARCHIAFAVA, SAMONADI, NAZARI, FICACI. »

« A 1 heure du matin, le mieux continuait et le pouls était tombé à 100. »

« Ce matin, l'état du malade était stationnaire. »

« Les parents du marquis di San Giuliano sont revenus à la Consulta. M. Salandra s'est rendu au chevet du malade et le roi a fait prendre de ses nouvelles. »

« On croit que si le ministre des Affaires étrangères se remet de cette crise, il aura besoin de beaucoup de soins et de repos. »

M. Salandra, président du Conseil, prendrait alors l'intérim des Affaires étrangères.

M. Augagneur au Havre

LE HAVRE, 13 octobre. — M. Augagneur, ministre de la Marine, accompagné du préfet de Seine-Inférieure et d'un haut fonctionnaire de la Sûreté générale, est arrivé hier après midi, en automobile, au Havre. Il est descendu à la sous-préfecture, où il a reçu les autorités civiles et militaires et les principales notabilités.

Une proclamation qui n'a pu être affichée!...

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Cettigné envoie le texte d'une proclamation (imprimée à l'imprimerie de l'Etat à Vienne) qui devait être affichée en Serbie et au Monténégro après l'invasion de ces contrées par la victorieuse armée impériale et royale.

Voici ce texte :

Au peuple du Monténégro et de la Serbie.

Par la volonté de Dieu qui conduit les destins des peuples et en conséquence de la puissance de S. M. l'empereur et roi François-Joseph I^{er}, votre patrie a succombé à la force des armes de l'armée austro-hongroise. De ce fait, vous êtes soumis au gouvernement du juste et sage souverain, lequel ne nous a pas envoyés ici pour exercer des vengeances et des châtiements, mais pour permettre que la vérité et la justice régissent. Vous êtes en son pouvoir, fiez-vous à sa clémence, ayez confiance en ses soldats qui aiment la justice et sont conscients de leurs devoirs. Ces soldats seront une garde sévère pour votre pays et vous protégeront avec dévouement.

Nous n'avons pas demandé la guerre contre vous, la force défensive de l'Autriche ne vient pas ici pour détruire la prospérité de votre pays. L'Autriche-Hongrie a supporté patiemment une longue série d'attaques, d'insultes, de persillages et d'offenses jusqu'à ce que, sans répliques de notre part, ces manifestations d'inimitié dégénéraient en ces crimes horribles dont il était facile de reconnaître la source en Serbie et qu'il ne nous était pas permis de poursuivre au delà de la frontière.

Nous ne vous rendons pas tous responsables de ces actes, nous n'en rendons pas responsable le peuple serbe en lui-même. Nous savons que vous n'avez pas connu les relations coupables qui existaient réellement, parce qu'on vous cachait la vérité, de sorte que vous avez été les victimes innocentes de provocateurs égoïstes et sans scrupules. Dans les districts occupés par nous, la justice sera rendue par des tribunaux militaires qui, toujours, respecteront la vérité, la justice et l'équité.

Dans la limite du possible, l'administration civile restera entre les mains de vos fonctionnaires qui peuvent compter sur notre protection la plus large s'ils remplissent honnêtement leurs devoirs. Dans tous les cas, il est loisible à chacun de vous de recourir à notre commandement militaire. Chacun sera protégé avec une bienveillance égale, qu'il soit de haute ou de basse extraction, riche ou pauvre, et sans aucune différence, quelles que soient sa situation et sa religion. Mais c'est avec une justice égale et sans égards pour les situations sociales que vous serez punis si vous mettez obstacle au régime juridique établi par nous et si vous osez influencer la conduite loyale de la guerre par des actes coupables et dissimulés. Conformément aux droits de la guerre, nous sévirons avec une rigueur implacable contre les révolutions et les conspirations, contre toute manifestation d'hostilité, contre tous actes de perfidie.

Abstenez-vous donc de ces mauvaises actions; elles seraient jugées avec rigueur et châtiées par le sang. Tout coupable sera puni de mort et fusillé dans les vingt-quatre heures. Ne soyez donc pas perdus, laissez le sort de l'Etat se décider à la suite d'une lutte honnête et loyale, livrez-vous paisiblement à vos travaux; que chacun accomplisse honnêtement sa tâche ordinaire pour soi, pour son foyer, pour le soutien de sa famille. Vous jouirez pour cela de notre protection. Ayez confiance dans l'équité et la clémence de notre sage souverain, en le pouvoir duquel vous vous trouvez.

Le commandant suprême de l'armée austro-hongroise.

Comment sauta un "Zeppelin" dans un hangar de Dusseldorf

La *Rheinische-Westfälische Zeitung* relate l'attaque contre le hangar à dirigeables de Dusseldorf. L'aviateur était exposé aux shrapnells et au tir des fusils. Près du nouveau hangar, il plongea soudain et les spectateurs crurent qu'il était tombé; mais il avait plongé intentionnellement pour éviter le shrapnell et donner plus de certitude à sa tentative.

D'un seul projectile il frappa le hangar vers le milieu du toit et une gigantesque poussée de flammes s'éleva, suivie d'un épais nuage de fumée pendant dix minutes.

A l'extérieur, on ne voyait qu'un grand trou. Le journal allemand suppose que l'aviateur avait appris par trahison que le Zeppelin n'avait été transféré que depuis trois jours du vieux hangar dans le nouveau.

La discipline allemande

GENÈVE, 13 octobre (De notre correspondant particulier). — Le journal *la Suisse libérale* signale le fait suivant :

Un soldat allemand avait écrit à sa femme : « Les événements suivent une marche très différente de celle qu'on nous faisait prévoir. Les Français sont courageux et se battent admirablement; les fatigues sont grandes. Je suis éreinté. Pour que cessent mes souffrances, je me laisserai faire prisonnier à la première occasion qui se présentera. »

La lettre a été transmise avec cette mention sur l'enveloppe, à côté du sceau de l'état-major : « Le signataire de cette lettre a été fusillé. »

D'autre part, à Kreuzlingen, un soldat allemand a été arrêté par les troupes suisses. Il a déserté, ne voulant pas se battre, disait-il, contre les Belges et les Français. Il a été envoyé à Saint-Gall, d'où il sera conduit à Colmar où il sera interné.

Progrès sensible sur divers points du champ de bataille

Communiqués officiels du 13 octobre 1914

15 heures

1° A NOTRE AILE GAUCHE, nos forces ont repris l'offensive, des régions d'Hazebrouck et de Béthune, contre les éléments ennemis composés en majeure partie de cavalerie venant du front Bailleul-Estaires-la-Bassée.

La ville de Lille, tenue par un détachement territorial, a été attaquée et occupée par un corps d'armée allemand.

Entre Arras et Albert, nous avons fait des progrès marqués.

2° AU CENTRE, nous avons également progressé dans la région de Berry-au-Bac et avancé légèrement vers Souain, à l'ouest de l'Argonne et au nord de Malancourt, entre Argonne et Meuse.

Sur la rive droite de la Meuse, nos troupes, qui tiennent les Hauts de Meuse à l'est de Verdun, ont avancé au sud de la route de Verdun à Metz.

Dans la région d'Apremont, nous avons gagné un peu de terrain à notre droite et repoussé une attaque allemande sur notre gauche.

3° A NOTRE AILE DROITE (Vosges et Alsace), pas de changement.

En résumé, la journée d'hier a été marquée par un progrès sensible de nos forces sur divers points du champ de bataille.

23 heures

Rien à signaler, sinon une avance assez notable dans la région de Berry-au-Bac.

EN RUSSIE

Les corps autrichiens battus en Galicie tentent de se reformer à 40 kilomètres à l'ouest de Przemysl.

Le général Joffre demande la croix pour le 24^e colonial

Par lettre du 8 octobre, le général Joffre a demandé que la croix de la Légion d'honneur fut conférée au drapeau du 24^e régiment colonial pour avoir pris un drapeau à l'ennemi, dans les circonstances suivantes :

Le 26 septembre, à 4 heures du matin, les Allemands réussissaient à s'emparer de tranchées occupées par un bataillon du 24^e colonial. Les 11^e et 12^e compagnies de ce régiment les contre-attaquèrent à leur tour. Elles capturèrent une compagnie qui fut faite prisonnière, et, en fouillant la tranchée, découvrirent le drapeau du 69^e régiment d'infanterie allemande.

L'Allemagne viole la neutralité des mers

AMSTERDAM, 13 octobre. — Les journaux hollandais publient un communiqué de la légation anglaise appelant l'attention du gouvernement néerlandais sur le fait que les Allemands placent des mines, affectant non seulement les routes maritimes anglaises, mais aussi les routes entre les ports neutres.

Cette manière d'agir de l'Allemagne a occasionné la perte d'un certain nombre de navires neutres et la mort d'une soixantaine de personnes appartenant à des pays neutres. De pareils procédés sont une violation flagrante des lois internationales et des lois de l'humanité. Ils sont contraires aux paroles du baron Marschall à la conférence de La Haye de 1907.

Non seulement l'Allemagne ne prend aucune mesure pour assurer la sécurité des neutres, mais elle continue à placer des mines sans les surveiller et sans faire connaître leurs positions à personne. Le gouvernement britannique considère que cette façon d'agir est inhumaine et il espère que de telles méthodes de guerre seront condamnées par toutes les nations civilisées.

Un avoué de l'état-major allemand

GENÈVE, 13 octobre (De notre correspondant particulier). — L'accusation dirigée par l'Allemagne contre les alliés d'avoir prémédité eux aussi une irruption en Belgique paraît plus difficile à soutenir à mesure que se dissipent les nuages qui planaient sur les causes de cette guerre, dit la Gazette de Lausanne. Ce journal écrit qu'il ne croit d'ailleurs pas se tromper en affirmant qu'à l'état-major de Berlin on sait à quoi s'en tenir. Un communiqué — imprudent, mais catégorique — de source officielle allemande annonçait, au lendemain de Charleroi, que des documents saisis sur des officiers français prouvaient avec évidence « que l'attaque allemande par la Belgique avait complètement pris au dépourvu l'état-major français ». On n'a pas assez remarqué ce communiqué. Il prouve à tout le moins que l'état-major allemand et la Wilhelmstrasse ne pressent pas sur les « intrigues » des alliés le même avis. Si cette dernière y croit, le premier n'y croit pas.

Les Allemands campent aux portes d'Anvers

LONDRES, 13 octobre (Dépêche Havas). — Une dépêche d'Amsterdam au Daily Chronicle donne des détails intéressants sur l'occupation d'Anvers par les Allemands.

Jusqu'à présent, les Allemands ne se sont livrés à aucun acte de pillage. Les soldats travaillent à l'extinction des incendies causés par le bombardement. Les Allemands seraient heureux de voir revenir la population.

A leur entrée dans la ville, les troupes allemandes portaient des fleurs à leurs vêtements et à leurs fusils, leurs chevaux étaient également fleuris. La plupart des soldats allemands sont actuellement campés aux environs de la ville; il y en a très peu dans la ville; quelques-uns seulement sont campés sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Mort du fils du grand-duc Constantin

PÉTROGRAD, 13 octobre. — S. A. le prince Oleg, fils du grand-duc Constantin, a succombé hier des suites de la blessure qu'il avait reçue dans un récent combat.

Conseil des ministres

BORDEAUX, 13 octobre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin, de 9 h. 30 à midi, sous la présidence de M. Poincaré.

MM. Millerand et Delcassé ont mis le conseil au courant de la situation militaire et diplomatique.

Comment on peut faire des prisonniers

Deux soldats des postes avancés avaient amené un prisonnier au colonel. Celui-ci interroge le captif, qui avoue que ses camarades des tranchées et lui n'ont rien mangé depuis quarante-huit heures.

Le colonel lui fait servir un repas composé de bœuf, de légumes, de pain, de fromage, de vin et de café arrosé de rhum et, quand l'Allemand est bien rassasié, il lui dit : « Maintenant, tu es libre, retourne dans ta tranchée; mais si tu es mal reçu, reviens; il ne te sera fait aucun mal. »

Tout le monde s'étonne et le prisonnier, après quelque hésitation, regagne le front ennemi. A la nuit tombante, un groupe d'une vingtaine d'hommes apparaît soudain : c'est le prisonnier qui revient avec quelques camarades...

Et voilà comment, ce soir-là, il fut fait vingt prisonniers de plus.

Le successeur du cardinal Ferrata

ROME, 13 octobre (Dépêche Havas). — Le cardinal Pietro Gasparri est nommé secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

Le Gouvernement belge s'installe au Havre

Le roi Albert reste à la tête de son armée.

BORDEAUX, 13 octobre. — Le gouvernement belge, pour assurer sa liberté d'action, ayant décidé de se rendre en France, une partie de ses membres, accompagnés d'un certain nombre de fonctionnaires, se sont embarqués ce matin à Ostende pour le Havre, où le gouvernement français a pris toutes les mesures nécessaires pour leur installation.

Les autorités d'Ostende ont eu soin d'assurer l'évacuation de tous les blessés et convalescents.

Le roi Albert est demeuré à la tête de l'armée.

Le transfert au Havre du gouvernement et des membres du corps diplomatique accrédités auprès de lui constitue un événement dont il est superflu de souligner l'importance. Ainsi que l'indique le communiqué officiel, le gouvernement français a pris toutes les mesures nécessaires pour que l'installation des ministres belges eût lieu dans les meilleures conditions et que le service de leurs départements respectifs fût complètement assuré. Seul des membres du cabinet belge, le ministre de la Guerre ne s'est pas rendu au Havre et est resté provisoirement avec le roi Albert.

Ce transfert soulève des questions de droit international qui ont été naturellement résolues de manière à donner complète satisfaction à nos alliés.

Le gouvernement belge jouira de l'extériorité et aura, en matière télégraphique, la franchise et la priorité. Il bénéficiera de la somme des mêmes droits que ceux donnés au Saint-Siège par l'Italie, dans la loi des garanties.

Echange de télégrammes

BORDEAUX, 13 octobre. — M. Charles de Broqueville, président du conseil de Belgique, ministre de la Guerre, a envoyé le télégramme suivant au président de la République, à Bordeaux :

Au moment où la fortune des armes se mène sur le sol hospitalier de la grande nation amie de la Belgique, le gouvernement du roi a l'honneur de présenter au chef de l'Etat l'hommage de ses sentiments très respectueux et le prie de vouloir bien accueillir l'expression de sa foi inébranlable dans le triomphe du droit. Il se réjouit que la France, unie à la Grande-Bretagne et à la Russie, en soit le généreux et fier champion.

Le président de la République a répondu en ces termes à M. de Broqueville :

BORDEAUX, 13 octobre. — Comme j'en ai donné personnellement l'assurance à Sa Majesté le roi Albert, c'est avec fierté que la France accueillera aujourd'hui sur son sol le gouvernement du noble couple qui défend avec tant d'héroïsme son indépendance nationale et le droit public outragé. Le gouvernement de la République ne sépare pas la cause de la Belgique de celle de la France, et il a pris toutes les dispositions nécessaires pour que le gouvernement du roi conserve dans la ville du Havre le libre exercice de ses pouvoirs. La certitude de la victoire finale allégera, pour vous comme pour les départements français encore envahis, une épreuve passagère d'un nos pays sortiront plus étroitement unis, plus forts que jamais.

La réception au Havre

LE HAVRE, 13 octobre. — La nouvelle de l'arrivée du gouvernement belge au Havre a été connue par la proclamation du maire invitant la population à faire aux représentants de la Belgique le plus chaleureux accueil.

Voici le texte de cette proclamation :

APPEL A LA POPULATION

Mes chers concitoyens,

Le gouvernement de la République a offert au gouvernement de la Belgique une hospitalité qu'il a bien voulu accepter. Notre ville a le grand honneur d'être désignée pour recevoir des alliés dont le concours méritera l'éternelle reconnaissance de la France. M. Augagneur, ministre de la Marine, a été délégué par le gouvernement de la République pour le représenter à l'arrivée des ministres belges. La population si patriote du Havre aura à cœur de témoigner par ses vifs à nos hôtes momentanés les sentiments de gratitude de tous les Français à l'égard de la vaillante nation belge, qui a sacrifié ses enfants et ses biens pour la défense de la liberté, du droit et de la justice.

Vive la Belgique!

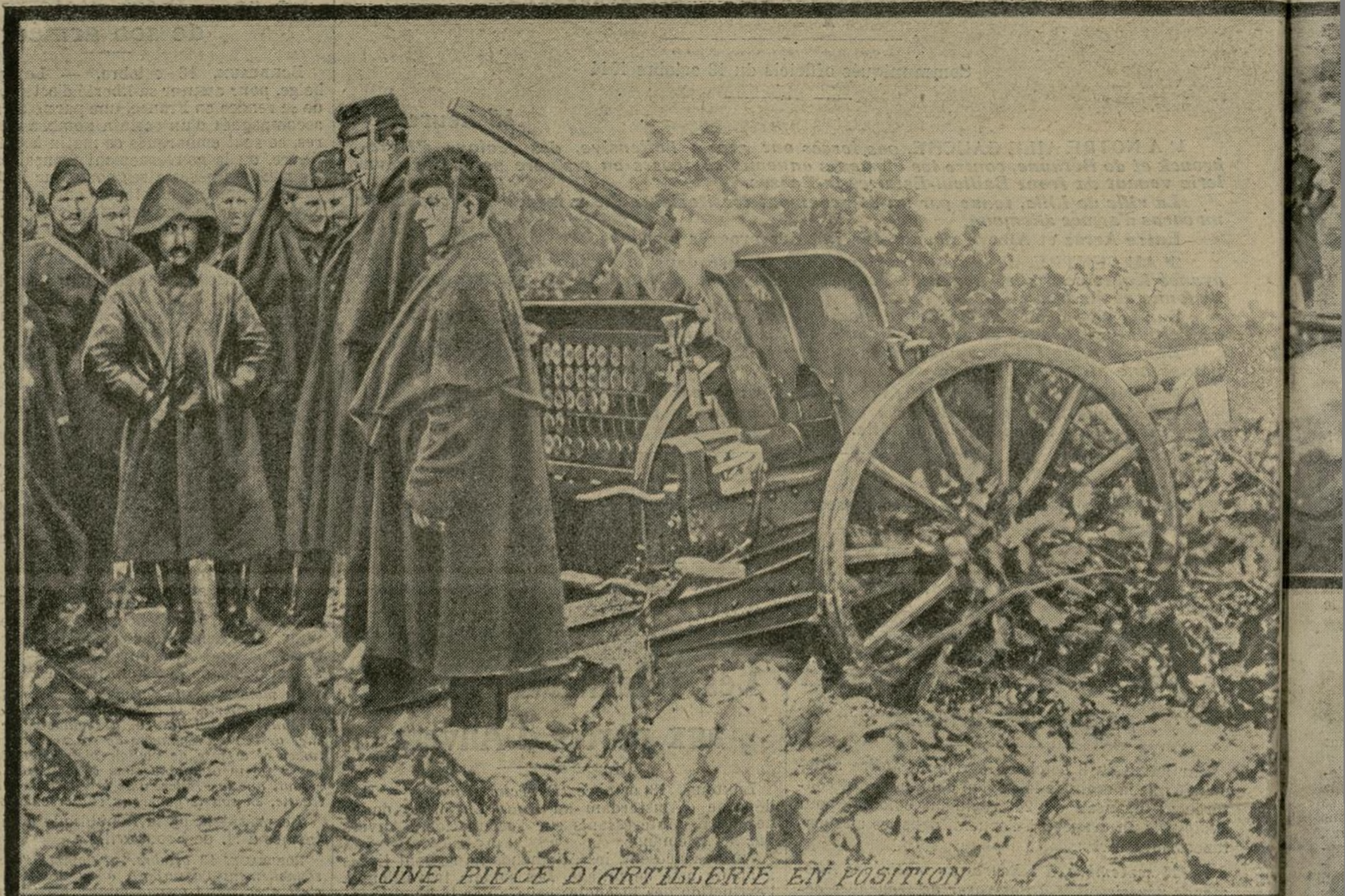
Le maire du Havre : MORGAND.

Dès que le Pieter-Dee-Koning eut stoppé, M. Augagneur, suivi des personnalités officielles, des membres du Conseil général, du conseil d'arrondissement et des conseillers municipaux, est monté à bord.

Après l'échange des souhaits de bienvenue, les membres du gouvernement belge et leurs familles ont débarqué et ont pris place, avec les autorités havraises, dans les automobiles et landau mis à leur disposition. Une foule nombreuse acclamait nos hôtes.

La foule était énorme et faisait la haie depuis le quai de débarquement jusqu'à Saint-Adresse. Elle s'est tenue respectueusement découverte sur tout le passage du cortège et a poussé les cris répétés de : « Vive la Belgique ! Vive la France ! Vive l'Angleterre ! »

Comment les Belges



UNE PIECE D'ARTILLERIE EN POSITION



FANTASSINS EN ACTION DERRIERE UNE BARRICADE

Anvers résiste toujours. Plusieurs forts défendent encore des secteurs autour de la ville, et certains détachements de l'armée belge, après deux jours, avaient réussi à se faufiler entre les intervalles des forts, furent reboussés par les soldats belges, qui se présentèrent à l'ennemi.

es ont défendu Anvers



LA DEFENSE D'UNE ROUTE



DANS LES TRANCHÉES

de nouvelles attaques. Nos alliés se défendent avec héroïsme, mais la lutte, pour eux, est inégale. Une centaine d'Allemands qui, il y a
présent à la baïonnette sur leurs adversaires. Ces derniers tentèrent de se dégager, mais ils furent cernés et se rendirent.

Un croiseur russe coulé par un sous-marin

PÉTROGRAD, 12 octobre. (Communiqué du grand état-major de la marine). — Le 10 octobre, la présence de sous-marins ennemis a été signalée dans la Baltique. Le matin du même jour, un sous-marin a attaqué le croiseur *Amiral-Makarow* qui venait d'arrêter un voilier suspect battant pavillon néerlandais de commerce. Le sous-marin lança plusieurs torpilles contre le croiseur. Elles manquèrent heureusement leur but et ne causèrent aucun dommage au navire.

Le 11 octobre, vers 2 heures de l'après-midi, des sous-marins attaquèrent le nouveau les croiseurs *Bayan* et *Pallada* qui montraient la garde dans la Baltique. Malgré le vif feu d'artillerie que nos croiseurs ouvrirent sans retard, un des sous-marins réussit à lancer ses torpilles contre le croiseur *Pallada* à bord duquel une explosion se produisit, et le navire coula rapidement avec tout son équipage.

Les exploits d'un engagé volontaire russe

D'après une dépêche de l'agence Reuter, le général Rennenkampf a proposé pour un rang élevé dans l'ordre de Saint-Georges, pour bravoure éclatante en Prusse orientale, un jeune israélite de vingt ans, nommé Miller.

Miller, engagé volontaire, fut nommé peu après son engagement sous-officier dans les cosaques du Don. L'un de ses exploits fut de tendre une embuscade, en compagnie d'un de ses camarades, après avoir caché leurs chevaux, à une automobile blindée. Au premier coup de feu tiré, le chauffeur tomba mort. La voiture fut arrêtée et la plupart de ceux qui l'occupaient tués ou blessés. Miller lança alors l'automobile à travers les lignes allemandes, sous un feu nourri, et l'amena parmi les Russes.

Une autre fois, Miller, faisant le service d'éclaircir avec dix autres cosaques, fut coupé des forces principales et réussit cependant à s'emparer d'un train allemand. Quelque temps après, dissimulant son uniforme sous un pardessus et s'exprimant en allemand, il entra en conversation avec des paysans et se fit renseigner par eux sur un endroit où se trouvaient de nombreux fusils et une quantité de munitions dont il s'empara.

Quand les Russes approchèrent de Souvalki, Miller, déguisé en paysan et conduisant une charrette de foin, se dirigea vers les lignes allemandes. Les premiers Allemands qu'il rencontra lui ordonnèrent de livrer son foin au commandant de l'artillerie allemande à Souvalki. Il obéit et profita de l'occasion pour obtenir des renseignements très précieux pour les Russes.

Les cambrioleurs du kaiser

On nous communique l'inventaire des objets contenus dans deux malles et deux sacs trouvés sur une automobile montée par des militaires allemands, lesquels ont été tués par une patrouille de cavalerie :

1^{re} malle. — 4 nappes marquées M. S.; 1 drap; 1 chemise de femme marquée M. B.; 2 jupons; 1 cache-corset de couleur blanc et rose; 1 corsage et jupe en velours marqués Maison Richard Ruelens, 36, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain; 2 blouses de dame; 1 jupe et jaquette de velours; 4 fourrures; 1 manchon, 1 fichu en laine; 1 dessus de piedestal; 2 théières en métal argenté; 1 cafetière en argent; 1 sujet en porcelaine; 1 tasse à thé; 8 couteaux de table (manches argent); 1 couteau à entre-mets.

2^e malle. — 1 bronze représentant un cosaque avec une inscription en caractères russes; 4 écrins renfermant couteaux de table; 1 plateau argenté; 2 chandeliers nickel; 1 petite glace; 2 revolvers; 4 sabres; 7 paires de chaussures de dame; 2 paires de patins; 1 carnet où il est inscrit à la première page : « 21 juillet, 10 fr. 80, pour acquit »; 1 carnet d'enregistrement de l'administration des chemins de fer de l'Etat, en blanc; 3 jupons, dont 4 marqués L. S.; 2 manchons; 1 étote; 5 corsages, dont 1 marqué Maison Richard Ruelens, rue des Joyeuses-Entrées, 36, à Louvain; 1 manteau noir de soirée; 1 chemise de nuit de femme, marquée M. B.; 2 nappes; 2 plumes d'autruche; 1 robe de soirée.

Un truc éventé

On sait le stratagème employé par les Allemands pour faire croire en France que nos prisonniers sont bien traités dans les villes où on les a internés : il consistait à faire écrire, sous la menace, par nos malheureux compatriotes, des lettres où ceux-ci décrivent à leurs familles les charmes imaginaires d'une douce captivité, la bonne qualité et l'abondance de leur nourriture, le confort de leur lit, la liberté de leurs mouvements... En outre, les autorités allemandes prennent soin de copier ces lettres et de les envoyer en communication à certains journaux de pays neutres dont les bons offices ont été depuis longtemps achetés, afin de créer un peu partout une opinion favorable à l'Allemagne.

Mais la malice a été percée à jour. On sait maintenant que nos prisonniers sont traités durement. Ce matin encore, un Aveyronnais habitant à Paris nous en a apporté une preuve irrécusable : c'était une lettre de son fils, interné dans une forteresse. Celui-ci avait fidèlement écrit les phrases qu'on lui avait dictées, célébrant les douceurs de sa captivité. Mais il avait ainsi libellé l'adresse de sa lettre à un de ses oncles :

M. X..., cultivateur
à Crébedefan, près Y...

(Aveyron).

Pour qui connaît le patois du Rouergue et le sens de cette expression *crébedefan* (nous crevons de faim), la missive avait une signification précise...

Notes d'un officier

(Suite.)

Dans un de ces ardents poèmes qu'il écrivait les soirs de bataille, après avoir lutté toute la journée en héros, Déroulède fait dire au sergent Jacques, qui s'adressait à un conscrit pour exalter le courage de celui-ci :

Et puis, sais-tu, petit, ce que c'est que la fuite ?
Ce n'est pas seulement, ce qui serait assez,
La déroute et son train, la débâcle et sa suite ;
C'est l'abandon des morts et l'oubli des blessés...

Cet abandon des morts et cet oubli des blessés, nous ne les constatons pas dans nos rangs ; nous n'avons jamais fui, d'abord ; et puis il nous répugnerait d'abandonner à l'ennemi ceux des nôtres qui sont tombés glorieusement au champ d'honneur ; il nous semblerait odieux, surtout, de quitter le terrain, fût-ce pour un recul momentané, sans avoir tout mis en œuvre pour épargner à nos frères d'armes blessés l'horrible douleur morale de rester seuls dans la plaine immense, tandis que les amis s'éloignent et que les autres s'avancent, les autres, les bourreaux de tout à l'heure, peut-être...

Les Allemands n'ont pas de ces scrupules ; pour eux, l'homme n'est vraiment un homme que s'il peut se battre ; les morts ne comptent plus, et les blessés sont gênants. J'en eus la preuve un soir, près de B...

A quelque distance de la route que nous suivions se trouvait une ferme ; je reçus l'ordre de la fouiller. En approchant, une odeur affreuse nous saisit à la gorge ; et là, des cadavres de chevaux, aux ventres énormes, aux membres raidis ; et, dans la cour de la ferme, des corps allongés, inertes, à demi-nus, figés dans des poses de douleur, tandis que des blessés se traînaient, rampaient et hurlaient : « Brod, brod... Wasser, wasser... Zur hulfe... » (Du pain..., de l'eau..., à l'aide...) Depuis cinq jours, ils étaient là, les misérables, une centaine environ ; et sans que nul de leurs majors se fût dérangé pour passer leurs plaies, sans qu'aucun des leurs fût venu leur tendre la main, depuis cinq jours ils souffraient, ils agonisaient, ils mouraient...

Une trentaine survivaient... Certes, mes hommes et moi, nous savons ce que c'est que la haine ; mais en présence de ce spectacle atroce, nous ne nous sommes plus senti au cœur qu'une immense pitié ; nous n'avons plus voulu voir en ces adversaires de la veille que des victimes des leurs et non de nous-mêmes ; tous mes hommes, même ceux-là qui, le matin encore, passant devant les tombes creusées à la hâte, avaient fait le serment tacite de vengeance sans faiblesse, tous mes hommes sentirent leurs yeux se mouiller ; instantanément, le pain sortit des musettes, l'eau jaillit des bidons, et, nous blâme qui voudra, nous sommes entrés dans le charnier pour y secourir ces moribonds en attendant l'arrivée de nos docteurs. Et ce fut une douce joie pour nous de voir une flamme d'espoir s'allumer aux regards de ces êtres pâles, décharnés, alors que d'une main tremblante ils saisissaient avidement le morceau de pain ou le quart qu'on leur tendait.

Je parlai à l'un d'eux qui, assis par terre, réconforté, me semblait plus intelligent que les autres. C'était un sous-officier ; son lieutenant, à côté de lui, était mort. « Savez-vous, lui dis-je, que les Russes ont été vainqueurs des Allemands sur la frontière de Pologne ?... » Il haussa les épaules, et, souriant à demi : « Oh ! fit-il, nich : wahrscheinlich !... (Ce n'est même pas vraisemblable !... »

A quoi bon insister ? Je me tus, sans pouvoir m'empêcher de trouver superbus, chez un tel homme et dans de telles circonstances, cette confiance, cette fermeté que seuls notre ténacité et notre élan pourront réduire à néant à l'heure du choc prochain et décisif. — M.

(1) Voir *Excelsior* des 12 et 13 octobre 1914.

Les conditions qu'ils voulaient imposer à la France

Le comte Bernstorff, l'ambassadeur allemand à Washington, qui se livre, aux Etats-Unis, à une propagande sans mesure pour ramener à son pays les sympathies américaines qui lui échappent de plus en plus, a énuméré sur ses doigts, à son interlocuteur, ces dix conditions que le kaiser victorieux dicterait à la France. Les voici d'ailleurs telles qu'un correspondant, qui occupe dans la diplomatie une position distinguée, vient de les transmettre à M. Clemenceau :

- 1^o Toutes les colonies françaises sans exception, même le Maroc complet, et l'Algérie, et aussi la Tunisie ;
- 2^o Tout le pays compris depuis Saint-Valery, en ligne droite, jusqu'à Lyon, soit plus d'un quart de la France ; plus de quinze millions d'habitants ;
- 3^o Une indemnité de dix milliards ;
- 4^o Un traité de commerce permettant aux marchandises allemandes d'entrer en France sans payer aucun droit, pendant vingt-cinq ans, sans réciprocité, après quoi la continuation du traité de Francfort ;
- 5^o Promesse de la suppression en France du recrutement pendant vingt-cinq ans ;
- 6^o Démolition de toutes les forteresses françaises ;
- 7^o Remise par la France de trois millions de fusils, trois mille canons et quatre mille chevaux ;
- 8^o Droits de patente et brevets allemands sans réciprocité pendant vingt-cinq ans ;
- 9^o Abandon par la France de la Russie et de l'Angleterre ;
- 10^o Traité d'alliance de vingt-cinq ans avec l'Allemagne.

Voilà le programme monstrueux que le comte Bernstorff, avec un tact qui lui a déjà valu maintes déconvenues aux Etats-Unis, a appelé les dix commandements allemands, en ajoutant qu'ils seraient exécutés même s'il fallait tuer cinq millions de Français.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Un combat furieux autour d'un drapeau allemand

Le *Petit Troyen* publie la nouvelle lettre suivante émanant d'un officier supérieur :

Voilà juste dix jours que nous nous battons, et depuis ce temps nous couchons toutes les nuits dans la boue. Nous mangeons on ne sait comment. Quant à se laver, il n'en est pas question, et depuis un mois nous n'avons pas changé de linge. Pendant ces dix jours, mon bataillon a été deux fois plus engagé. Le 8 septembre, je marchais en avant-garde en abordant le village de... quand on me signala un drapeau ennemi qui n'avait comme garde que quelques hommes. J'y cours avec une compagnie, et j'allais le toucher lorsque j'ai été étourdi d'un coup de crosse à l'estomac. Mes autres compagnons arrivent et l'engagement autour de ce drapeau une épouvantable bagarre : les morts s'entassent sur les blessés, un bataillon allemand est tombé sur le flanc du mien, et une autre de mes compagnies me dégage sans que nous ayons le drapeau. Ce sont mes braves cyclistes qui m'ont sorti de cette bagarre à la suite de quoi il me restait 200 hommes et 3 officiers.

Le lendemain on m'a reconstitué avec des officiers et réservistes du dépôt, mais je n'ai plus le beau bataillon que j'ai mené au feu à R... et à D...

Il faut que les officiers paient constamment de leur personne, car avec des hommes qui marchent depuis quarante-cinq jours, ils ont subi des fatigues et des combats tels qu'aucun corps, sauf le... n'en a certainement subi depuis cette campagne.

Convoi de prisonniers

Un prisonnier alsacien soufflette un officier allemand.

LORIENT, 13 octobre (Dépêche de l'Information). — Un convoi, comprenant 6 officiers et 543 soldats allemands, est arrivé à Lorient.

Ces prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs Alsaciens, ont été internés à l'arsenal, à bord du vaisseau *Dévastation*.

Après l'appel, ordre leur fut donné de retourner leurs poches. Un officier n'ayant pas compris, un Alsacien lui traduisit l'ordre en allemand.

Pour avoir osé adresser la parole à un supérieur, l'Alsacien fut abondamment injurié par l'officier. Pendant patience, il donna à cet officier un vigoureux soufflet.

Notre numéro spécial

Pour répondre aux demandes pressantes de nos abonnés et lecteurs, nous avons fait faire un nouveau tirage de notre numéro hors série, LA GUERRE ILLUSTREE, n° 1405 bis, édité à Toulouse le 20 septembre (16 pages, dont 14 d'illustrations).

Nous pouvons désormais le fournir sur demande contre 10 centimes pour la France et 15 centimes pour l'étranger.

Ce numéro spécial sera, de plus, envoyé A TITRE GRACIEUX à nos abonnés nouveaux — ne fussent-ils que de trois mois (prix 10 fr.) — qui s'abonneront à « EXCELSIOR » AVANT LE 15 OCTOBRE.

Ces souscripteurs auront la faculté de s'abonner à partir du 15 août, et nous leur enverrons aussitôt la collection COMPLETE à compter de cette date.

Morts au champ d'honneur

Général P. Gazan, ancien colonel du 115^e d'infanterie; le colonel Dardier, du 59^e d'infanterie; les lieutenants-colonels Fouque, du 142^e d'infanterie, tué à Noviant-aux-Prés; René Barral, du 86^e d'infanterie; les commandants Crespeaux, du 211^e d'infanterie, tué à Eton; Georges Lévi-Alvarès, chef du génie à Mézières; Joseph Reveyon, du 86^e d'infanterie; Vincens-Cœur, du 127^e de ligne, tombé le 23 août en Belgique à la tête de son bataillon; les capitaines Gibral, du 53^e d'infanterie, tué à Troyon; François Estève, du 38^e colonial, tué à Chaumont-sur-Aire; Daniel, du 143^e d'infanterie, tué à Mandiès-aux-Quatre-Tours; André Genty, du 32^e d'artillerie; Oster, du 40^e d'infanterie; Marc Soudois, du 144^e d'infanterie; Capot-Rey, du 9^e d'infanterie; Prou, du 88^e d'infanterie; Henri Bissonnet, du 2^e d'artillerie; Albert Chanson, du 89^e d'infanterie, fils du général; Fokedey, du 11^e bataillon de chasseurs; Léon Michaut, du 112^e d'infanterie, tué à Vadincourt; Henry, des tirailleurs algériens, un des héros de la défense de Fez au cours de la révolte du 17 avril 1912, tué à Guise; Fradin de Bellabre, du 345^e d'infanterie; Victor Genet, détaché au 396^e d'infanterie, tué le 23 septembre; les lieutenants Ernest Jouard, du 18^e d'artillerie; Edmond Bigolet, du 4^e colonial, tué dans l'Aisne; Chautieu, du 40^e d'infanterie; Louis Vagneur, du 55^e d'artillerie, tué dans la Meuse; Mathurier, du 29^e d'artillerie, tué dans la Marne; Maurice Delhat, du 57^e d'infanterie, tué à Charleroi; Elissèche, du 65^e d'infanterie, tué en Belgique; Julien Charles, du 140^e d'infanterie, professeur au lycée de Grenoble; Jacques Bon, du 29^e bataillon de chasseurs, fils du général; Pierre Allois, du 30^e bataillon de chasseurs; Jules Forgeot, du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, tué le 1^{er} septembre dans les Vosges; Robert Chalon, du 57^e d'artillerie, élève de Centrale, fils de l'ingénieur chimiste, tué à l'ennemi en sauvant une batterie, menacée, cité à l'ordre du jour; baron Octave de Pouhin, du 5^e dragons, âgé de vingt-cinq ans. Entré à Saint-Cyr et sorti premier de Saumur, il avait épousé Mlle Thérèse de Bandon de Sezonzac et laisse une petite fille de deux mois; Lohiqueis, du 30^e bataillon de chasseurs; Gaudraud, du 30^e d'infanterie, instituteur à La Mure; Louis Poin, du 99^e d'infanterie; Marcel Rosset, du 2^e d'artillerie, tué dans les Vosges; Charles Villedy de Croze, du 38^e d'infanterie, tué à Baccarat; J.-M. Bosson, du 92^e d'infanterie, tué dans l'Aisne; de Livonnière, du 113^e d'infanterie, décédé à Bar-le-Duc; René Petel, du 19^e bataillon de chasseurs, décédé à Verfun; Georges Simon, du 298^e d'infanterie, tué dans l'Aisne; Ludovic Hardy de Périn, du 22^e dragons, tombé glorieusement le 11 septembre dans les combats de l'Oise à l'âge de dix-neuf ans, il était le fils du général Hardy de Périn, mort il y a six ans; le maréchal des logis Paul Rivard, du 27^e dragons, promu à ce grade pour sa bravoure après quinze jours de campagne, tué d'une balle au cœur, à Arlonges, près Château-Thierry.

Légion d'honneur et médaille militaire

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, les militaires dont les noms suivent :

Légion d'honneur

Pour le grade d'officier : MM. Juge, chef de bataillon au 171^e régiment d'infanterie; Laparra, lieutenant-colonel, commandant le 303^e régiment d'infanterie.

Pour le grade de chevalier : MM. Du Champ, capitaine au 161^e régiment d'infanterie; Cururu, sous-lieutenant au 166^e régiment d'infanterie.

Médaille militaire

Marchand, sergent au 1^{er} régiment du génie; Guerre, caporal au 69^e régiment d'infanterie; Paster, caporal au 2^e régiment du génie; Blum-Picard, maréchal des logis au 3^e régiment de hussards; Delor, sergent au 147^e régiment d'infanterie; Masson, soldat réserviste au 147^e régiment d'infanterie; Christiani, caporal réserviste au 91^e régiment d'infanterie; Debatty, soldat réserviste au 91^e régiment d'infanterie; Vallier, adjudant-chef au 353^e régiment d'infanterie; de Gironde, caporal au 81^e régiment d'infanterie.

L'envoi de papier à cigarettes et de pipes aux soldats

Parmi les moyens qui s'offrent au public pour améliorer la situation matérielle des militaires aux armées, on doit signaler l'envoi de papier à cigarettes et de pipes dont les soldats fumeurs sont souvent démunis. L'administration délivre des rations réglementaires de tabac aux militaires en campagne. Elle envoie également aux armées, bien que l'allocation n'en soit pas prévue et réglementaire, du papier à cigarettes. Elle se dispose, en outre, à faire expédier un certain stock de pipes. Toutefois, pour cette dernière fourniture, comme il est impossible d'être exactement renseigné sur les goûts et préférences de chacun, il se pourrait que les livraisons fussent insuffisantes. Aussi, les mesures prises ou envisagées seraient-elles très heureusement complétées par les envois de lots de pipes de tous modèles, de papier à cigarettes et, en général, de tous articles pour fumeurs, que bien des fabriques consentiraient sans doute à mettre à la disposition de l'armée pour être expédiés à nos soldats. Les envois de cette nature devraient être remis ou adressés à la caserne où se trouve installé le dépôt du corps de troupe le plus voisin.

Un cyclone en Italie

ROME, 13 octobre (Dépêche de l'Information). — Un cyclone a dévasté la province de Cantazaro, faisant de nombreux blessés. Plusieurs milliers de personnes sont sans abri.

Les colis postaux à destination des militaires

De nombreuses demandes de renseignements sont adressées au ministère de la Guerre au sujet de l'envoi des colis postaux à destination des militaires aux armées.

Il est rappelé qu'un avis au public donnant tous les renseignements nécessaires à ce sujet a été récemment affiché dans toutes les gares. Cet avis est ainsi formulé :

« Les colis postaux destinés aux militaires aux armées doivent être envoyés au dépôt des corps dans les mêmes conditions que la correspondance postale. Ils doivent porter la même adresse que les lettres destinées aux militaires aux armées. Dans le cas où le dépôt auquel devra être envoyé le colis postal se trouve dans la même localité que l'expéditeur, celui-ci devra remettre directement le colis à la caserne occupée par ce dépôt. Pour les officiers sans troupe, les envois doivent être adressés au bureau central des colis postaux militaires à Paris, rue du Bouloi. Les expéditions sont faites aux frais de l'expéditeur et soumises aux formalités des tarifs habituels. Les colis postaux remis directement aux dépôts seront reçus sans aucun frais. En cas d'affluence, la priorité sera accordée aux colis de 3 kilogrammes maximum contenant des tricots, gilets de laine, etc. Ces colis devront porter la mention « Effets militaires ». Tous les colis devront être solidement conditionnés. La toile et le papier fort devront être employés pour l'emballage, à l'exclusion de toile ou de carton. Afin d'éviter l'encombrement, l'expédition de denrées alimentaires est interdite. L'autorité militaire et le service des chemins de fer prendront toutes les mesures nécessaires pour assurer dans les meilleures conditions possibles l'envoi des colis postaux des dépôts aux armées, sans toutefois pouvoir en garantir absolument la remise aux intéressés. L'envoi des colis postaux aux dépôts situés dans la zone des armées est autorisé dans les mêmes conditions que pour les dépôts situés dans la zone de l'intérieur.

Observation importante. — Tout colis destiné à un militaire aux armées qui ne comportera pas comme adresse l'indication du corps du destinataire et l'emplacement du dépôt, ou pour les officiers sans troupe l'indication du bureau central de Paris, sera rigoureusement refusé à l'expéditeur. Les colis postaux étant, ainsi qu'il est dit ci-dessus, soumis aux formalités et tarifs habituels, doivent être déposés dans les lieux d'expédition habituels des colis postaux en temps de paix, c'est-à-dire les gares, les bureaux de messageries, etc. Les colis postaux étant adressés soit au dépôt des corps de troupe, soit pour les officiers sans troupe au bureau central des colis postaux militaires à Paris, doivent être expédiés au tarif des colis postaux à domicile et des colis postaux en gare. Il est rappelé que les colis postaux qui ne seront pas expédiés en se conformant à ces règles seront rigoureusement refusés. Aucun colis destiné à un militaire aux armées ne doit être adressé au ministère de la Guerre.

Un démenti de M. Maurice Maeterlinck

M. Maurice Maeterlinck nous télégraphie de Saint-Wandrille pour protester contre les paroles que, d'après une information, il aurait prononcées à Newcastle ces jours derniers.

« Je n'ai pas quitté la France depuis le commencement de la guerre, dit l'écrivain belge. J'ai d'ailleurs la certitude que la Belgique, loin de mourir, se relèvera bientôt, plus heureuse, plus belle et couverte de gloire. »

AVIS

En réponse aux bruits persistants concernant la hausse du sucre, LA MAISON JULIEN DAMOY informe le public qu'elle n'a aucune réserve de sucre raffiné dans ses magasins et qu'elle le vend à prix coûtant : 0 fr. 95 le kilo.

S'il survient dans l'avenir une hausse ou une baisse sur cet article, le public en sera immédiatement prévenu.

JULIEN DAMOY.

Le Carnet de la Solidarité

Pour les combattants. — Contre le froid. — Excelsior a publié le dimanche 3 octobre un appel en faveur de l'œuvre du vêtement contre le froid pour les combattants.

Cette œuvre, placée sous le patronage de MM. René Doumic, de l'Académie française; G. Lacour-Gayet, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques; Fernand Laudet, directeur de la Revue Hebdomadaire; Henry Bordeaux, directeur de la Revue du Foyer, a déjà réuni en quinze jours 20.376 vêtements, et la souscription, au 13 octobre, dépasse 40.000 francs.

Les vêtements sont expédiés chaque jour par les camions militaires qui viennent les prendre à l'Administration du Foyer, 11, rue Servandoni, Paris, 6^e.

Les dons en nature et en argent sont reçus tous les jours à cette adresse de huit heures et demie du matin à six heures et demie du soir. Les paquets de province doivent être envoyés à cette adresse. A Paris, un service d'automobile est organisé pour prendre les paquets à domicile.

L'Automobile-Club de France nous prie d'informer le public qu'il lui est complètement impossible, à son vif regret, de recevoir les paquets de linge le dimanche, afin de permettre au nombreux personnel qui effectue bénévolement les opérations de classement et d'emballage de se reposer d'un labeur écrasant.

Mais, dans le but de donner aux expéditeurs retenus par le travail la faculté d'apporter leur paquet à l'heure du déjeuner, une permanence vient d'être organisée en semaine, de nuit à deux heures.

Les portes, ouvertes le matin à partir de neuf heures, sont rigoureusement closes à six heures et demie du soir.

Les transports en commun

Quelques améliorations importantes viennent d'être encore apportées dans le service des transports en commun; elles peuvent se résumer ainsi :

Chemin de fer métropolitain. — La ligne n° 2 Nord a été ouverte entre les stations de la Nation et de Pigalle. A partir du 18 de ce mois, elle fonctionnera également entre la Nation et la Porte-Dauphine, avec espacement des trains de 4 à 5 minutes.

En outre, un certain nombre de stations provisoirement fermées seront ouvertes. Tous les escaliers mécaniques, ainsi que l'ascenseur de la station de la Cité seront remis en service.

Compagnie générale des Omnibus. — La ligne de tramways Passy-Hôtel-de-Ville est remise en exploitation à partir d'aujourd'hui. Le service des lignes Louvres-Versailles et Louvre-Saint-Cloud est prolongé jusqu'à 18 h. 40.

Tramways de Paris et du département de la Seine. — Le service de Neuilly (Chatou à la Madeleine) est prolongé jusqu'à l'avenue de Madrid.

Sur la ligne Epinay-Trinité, le service se fait de bout en bout. Le transbordement au fort de la Briche, autrefois supprimé, a été rétabli.

Enfin, le service de Saint-Ouen-Opéra est effectué avec intervalles de 15 minutes au lieu de 30 minutes.

Compagnie générale parisienne. — Le service de Villejuif-Châtelet est prolongé jusqu'à l'asile départemental de Villejuif.

Tramways de l'Est-Parisien. — La compagnie a mis en service le terminus de Saint-Nicolas-des-Champs. Le premier train de chaque ligne se dirigeant sur Paris est désormais au tarif ouvrier.

Enfin, un service est effectué matin et soir entre Noisy-le-Sec (rue Brémant) et Pantin, en correspondance avec la ligne Le Raincy-Opéra.

Chemins de fer nantais. — La ligne Fort de Vincennes-Métropolitain vient d'être mise en service. Sur la ligne Villemonble-République, le service est prolongé jusqu'à 22 h. 30, dernier départ de la République.

Funiculaire de Belleville. — Le service est maintenant effectué entre 7 heures (premier départ de l'église de Belleville) et 7 h. 30 (premier départ de la place de la République) avec un intervalle de 9 minutes. Il est prolongé jusqu'à 22 h. 15, dernier départ de la place de la République.

Chemin de fer du Nord

A partir de demain 14 octobre, la compagnie du chemin de fer du Nord rétablira le service des voyageurs d'Amiens à Montdidier et Estrées-Saint-Denis.

Deux trains partiront d'Amiens à 6 h. 28 et 17 h. 33 vers Estrées-Saint-Denis et deux trains quitteront Estrées-Saint-Denis à 11 h. 24 et 21 h. 4 pour Amiens.

Les blessés

Le commandant Legros, du 24^e colonial, blessé d'un éclat d'obus au pied en déployant un bataillon d'infanterie; le sous-lieutenant Pendarès, du 127^e d'infanterie, blessé au bras; le médecin-major Buisson du 74^e d'infanterie, atteint de quatre éclats d'obus en relevant des blessés sur le champ de bataille; le sous-lieutenant Meilley, du 36^e d'infanterie, un balles dans la jambe.

Le maréchal des logis de Magnières, du 3^e chasseurs, fils de l'inspecteur au ministère de l'Agriculture, blessé le 28 septembre, est en traitement à l'hôpital Saint-Yves, à Rennes.

Un hôpital de la Presse et des municipalités canadiennes

Le grand organe du Canada français, le journal la Presse de Montréal, a invité les municipalités du Canada français à se cotiser pour l'entretien d'un hôpital militaire en France.

L'appel du grand confrère canadien a obtenu un succès complet et nous sommes en mesure d'annoncer que le montant réuni permet aux donateurs de pouvoir entretenir à leurs frais l'hôpital auxiliaire n° 49 (Société de Secours aux Blessés militaires, Croix-Rouge française) qui fonctionne dans la maison de santé du docteur Ch. Bonnet et sous sa direction. Le chirurgien en chef de l'ambulance est M. le professeur Jean-Louis Faure, l'éminent chirurgien de l'hôpital Cochin.

La collection d' "Excelsior"

C'est le document le plus complet sur l'histoire de la guerre.

Les collections des numéros d'Excelsior parus depuis le commencement de la guerre ont obtenu un si vif succès qu'il ne nous reste plus, pour la fin de juillet et le commencement d'août, que les collections incomplètes.

Il nous manque en ce moment, pour le mois d'août, les numéros des 1^{er}, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 18; nous indiquerons ultérieurement, dans un avis aux lecteurs, la date à laquelle nous pourrions les leur fournir.

Les autres numéros d'août seront envoyés sur demande.

Nous pouvons toujours assurer l'envoi de COLLECTIONS COMPLETES à partir du 15 août, et aussi de notre numéro spécial hors série paru à Toulouse le 20 septembre, dont nous avons fait faire un nouveau tirage.

Joindre à toute demande 10 centimes par numéro pour la France et 20 centimes pour l'étranger.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — G. Marty.

La bonne humeur des alliés



Le combat a été vif, et les alliés ont repoussé du village les forces ennemies. Des maisons eurent à souffrir du feu de l'artillerie, et nos soldats, pendant plusieurs heures, se battirent avec acharnement. La bataille est gagnée, et Anglais et Français sont joyeux. Voici un groupe de ces frères d'armes posant devant l'objectif après s'être emprunté mutuellement leur coiffure.

Un débarquement de voyageurs dans une gare en plein air



Les régions situées non loin de la zone des armées n'ont cessé d'être desservies aussi régulièrement que les circonstances l'ont permis par les trains de chemins de fer. Néanmoins, dans certaines régions trop proches de la ligne de feu, les convois sont soumis parfois à des arrêts forcés. Ce fut le cas pour celui que l'on voit ici débarquant ses voyageurs en pleins champs. Ceux-ci eurent, du moins, la consolation de trouver les omnibus de la « gare » fidèles à leur poste.